

Votre guide : Sylvain Dussans
Photographe professionnel et naturaliste
Contact : sylvain@unoelsurlanature.com
Téléphone : +33 (0) 6 82 94 14 83



LES VOYAGES PHOTO POUR VOIR AUTREMENT

Voyage photo des Alpes de Lyngen à Senja – NORVEGE

Découvrez la Laponie norvégienne en automne



Durée : 8 jours.

Lieu du séjour : Norvège – Alpes de Lyngen et île de Senja

Nombre de participants : minimum 3 – maximum 6.

Tarif : 2300€.

Dates 2023 : du samedi 21 au samedi 28 octobre

Thématiques : paysage, aurores boréales, faune.

Début de prise en charge : aéroport de Tromsø – Langnes en fin de journée de J1.

Fin de prise en charge : aéroport de Tromsø – Langnes en matinée de J8.

Présentation du séjour

Ici dans les Alpes de Lyngen et sur l'île de Senja, au cœur de l'arctique norvégien, l'automne n'est qu'une rapide transition vers l'hiver. Les paysages très sauvages, entre impressionnantes chaînes de montagnes et fjords très découpés, sont un régal pour les photographes. En cette fin d'automne, la lumière se fait de plus en plus rasante et cisèle le moindre relief. La région est idéalement placée pour photographier les aurores boréales et les bons spots sont nombreux pour immortaliser ce phénomène féérique. Avec un peu de chance, les rennes, un élan ou une chouette épervière viendront compléter ce tableau d'une nature idyllique.

Les apports photo

Durant cette semaine en Norvège, nous aborderons le thème de la photo de paysage d'une façon très large, des vastes panoramas jusqu'à l'abstraction et l'épure. La photo de nuit, avec les aurores boréales, sera aussi au cœur de nos occupations. Exposition, gestion de la lumière, utilisation des filtres, assemblage panoramique ou « digital blending », je serai là pour vous aiguiller et vous conseiller. La réflexion sera également portée sur le sens à donner à nos images, au-delà du simple document souvenir.

L'avis de votre guide

« Moins connue que les îles Lofoten, la région des Alpes de Lyngen et de Senja n'en est que plus tranquille et sauvage. Après plus d'une décennie à parcourir ce territoire exceptionnel, je ne me lasse pas d'y retourner, tant le potentiel photographique y semble inépuisable. C'est avec un plaisir non dissimulé que je partagerai avec vous ma passion pour la Norvège du nord ».

Sylvain Dussans

Votre guide

Sylvain est photographe et accompagnateur en montagne. Sa passion de la nature guide ses choix professionnels. Formé à la gestion et la protection des espaces naturels, il a préféré la vie au grand air à l'espace confiné des bureaux d'études. Il vous fera découvrir une région de Norvège encore très sauvage !

Vous aimerez

- Les randonnées avec une vue superbe
- Le petit groupe de 6 personnes, gage de convivialité et de qualité
- L'hébergement en maisons typiquement norvégiennes
- L'encadrement par un photographe professionnel et accompagnateur en montagne
- La saveur d'un bon steak d'élan aux aïelles

Votre stage jour par jour

Jour 1 – Départ depuis votre aéroport d'origine, arrivée en fin de journée à Tromsø via Olso, puis transfert en minibus jusqu'à notre hébergement dans les Alpes de Lyngen (environ 1h30). Une fois installés, nous guetterons l'apparition des aurores boréales pour les plus courageux. Hébergement : maison | Repas : diner

Jour 2 et 3 – Durant ces deux journées, nous profiterons des paysages très alpins de la chaîne de Lyngen. Ici les sommets flirtent avec les 1800m pour plonger dans les fjords. Les glaciers, encore présents ont laissé de larges vallées et des lacs incroyables. La nuit, si le ciel est clair, nous sortons photographier les aurores boréales. Hébergement : maison | Repas : petit déjeuner, pique-nique et dîner

Jour 4, 5 et 6 – En matinée du J4, nous quitterons les Alpes de Lyngen pour rejoindre Senja, la seconde plus grande île de Norvège, où nous nous installons pour 3 nuits. Senja offre des paysages très particuliers, avec un littoral particulièrement photogénique. Ici aussi, les aurores boréales peuvent se révéler dans des spots uniques ! Hébergement : maison | Repas : petit déjeuner, pique-nique et dîner

Jour 7 – Dernière journée sur Senja avant de repartir en direction de Tromsø, capitale de l'arctique norvégien. En fin d'après-midi, nous nous installons à l'hôtel pour notre dernière nuit en Norvège. Si le ciel est clair, nous pourrions aller sur l'île de Kvaløya, toute proche, afin de profiter une dernière fois des aurores boréales. Hébergement : hôtel | Repas : petit déjeuner, pique-nique et dîner

Jour 8 – Ce matin, il est temps de dire au revoir aux merveilleux paysages de cette région de Norvège et de monter dans l'avion qui nous ramène à la maison. Le tri de nos nombreuses photos nous attend ! Repas : petit déjeuner

A noter : ce programme est donné à titre indicatif. La nature et les aléas divers nous imposeront peut-être de nous adapter (conditions météo, état du terrain, niveau des participants, contraintes opérationnelles). En tant que responsable du groupe, votre guide photographe sera seul juge pour modifier si besoin ce programme, pour raison de sécurité et ou pour le bon déroulement du voyage.



Conditions du séjour

Hébergement : maison dans les Alpes de Lyngen et sur l'île de Senja, chambres doubles, 1 salle de bains, cuisine et salon cosy avec poêle à bois. Hôtel à Tromsø, sur base de chambre double.

Transports : Minibus 9 places.

Repas : Petit déjeuner et repas du soir confectionné par nos soins (un coup de main est apprécié). Repas de midi sous forme de pique-nique.

Condition physique : Ce séjour nécessite d'avoir une capacité physique vous permettant d'effectuer quelques randonnées (environ 4h de marche/jour) avec un sac à dos photo.

Climat : Le littoral de Norvège reçoit de plein fouet les effets du gulf stream et les températures n'y sont pas extrêmes. En octobre, la région de Tromsø se situe généralement entre +10 et 0°C. La durée du jour évolue très rapidement, diminuant de plus d'une heure sur la semaine.

Décalage horaire : Pas de décalage horaire (GMT +1).

Formalité : Carte d'identité ou passeport valable 6 mois après la fin du séjour pour les ressortissants de l'UE, la Norvège ayant signé les accords de Schengen.

Change : la devise norvégienne est la couronne (Nok). Le taux de change en vigueur au 3/01/23 est d'environ 10 Nok pour 1€. Les cartes de crédit sont très largement acceptées.

Préparer votre séjour

Documents

- document d'identité
- documents importants numérisés ou imprimés (billets d'avion)
- contrat d'assurance

Bagages

- un grand sac de voyage destiné à voyager en soute
- un sac à dos photo compatible avec les normes « bagage cabine »

Matériel photo et accessoires

- un appareil photo reflex ou hybride
- batteries + chargeur
- cartes mémoire
- objectifs (téléobjectifs / grand-angle)
- filtres (polarisant/gris neutre/gris dégradé)
- trépied
- ordinateur portable en option
- thermos
- bâtons de marche
- lampe frontale

Vêtements

- doudoune avec capuche
- polaire
- t-shirts (plutôt manches longues type Carline®)
- collant thermique
- chaussettes chaudes
- ensemble veste + pantalon imper-respirant (type Goretex®)
- chaussures de randonnée
- bonnet et gants
- lunettes de soleil
- crème solaire et hydratante

Santé et pharmacie personnelle

Une visite chez votre médecin est conseillée pour faire le point sur votre état de santé général et votre capacité à voyager dans des conditions de grand froid.

Votre pharmacie personnelle doit contenir quelques produits indispensables :

- antalgique léger
- anti-inflammatoire léger
- crème solaire et hydratante
- baume à lèvres
- médicaments et/ou traitements liés à votre état de santé

Informations pratiques

Tarif : 2300€.

Le tarif comprend :

- Le transport durant l'entièreté du séjour
- Les repas du J1 soir jusqu'au J8 matin
- L'encadrement par un photographe professionnel
- L'hébergement tel que décrit dans le jour le jour

Le tarif ne comprend pas :

- Les billets d'avion
- Les boissons, pourboires et dépenses personnelles
- Les différentes assurances proposées (voir plus loin)
- Les trajets jusqu'au lieu d'accueil et à partir du lieu de dispersion
- Tout ce qui n'est pas indiqué dans « le tarif comprend »



Inscription

Votre inscription est à effectuer auprès de notre agence Un Œil sur la Nature.

Avant votre inscription merci de prendre contact avec votre guide photographe qui vous communiquera la référence de votre séjour et la procédure pour vous inscrire.

Sylvain Dussans - sylvain@unoeilsurlanature.com - +33 (0) 6 82 94 14 83

Modalités de paiement

A votre inscription, vous verserez un acompte de 30 % du montant du séjour avec options + le montant total de l'assurance. En cas d'inscription à moins de 45 jours du départ la totalité du prix du séjour doit être réglée en une fois à l'inscription. Vous pouvez payer les montants à régler pour votre séjour :

- Sur le Site : par carte bancaire ;
- A distance : par virement bancaire ou par chèque libellé à l'ordre d'Un Œil sur la Nature. A moins de 45 jours avant le départ, le paiement devra obligatoirement s'effectuer par virement ou par carte bancaire. Le paiement par chèque est accepté jusqu'à 30 jours avant le départ.

Pour tout paiement dont le montant est validé et encaissé par Un Œil sur la Nature, une facture sera adressée à la personne signataire du formulaire de réservation à J-7 de la date du départ du séjour.

Tout retard dans le paiement de toute somme au titre de votre séjour à 14 jours du départ pourra être considéré comme une annulation de votre fait pour laquelle il sera fait application des frais d'annulation ci-après. A noter que dans ce cas si vous avez souscrit à notre assurance, Assurinco ne prend pas en charge ce motif d'annulation.

Annulation

Annulation par le client :

Si vous vous trouvez dans l'obligation d'annuler votre voyage, vous devez nous informer et informer votre compagnie d'assurances par tout moyen écrit, le plus rapidement possible, afin d'avoir un accusé de réception. Nous vous conseillons de prévenir votre assurance le plus tôt possible suite à la survenance du fait générateur de cette annulation.

En cas d'annulation de votre part, la date prise en compte pour la facturation des frais d'annulation est la date de réception de l'écrit par Un Œil sur la Nature. Les frais d'annulation à votre charge sont les suivants :

- à plus de 60 jours avant le départ : 10 % du montant total du voyage
- de 60 à 31 jours avant le départ : 30 % du montant total du voyage
- de 30 à 15 jours avant le départ : 50 % du montant total du voyage
- de 14 jours au jour du départ : 100 % du montant total du voyage

Si vous avez souscrit à notre assurance Annulation ou Multirisques alors ces frais d'annulation vous seront remboursés par Assurinco, déduction faite des frais forfaitaires et du montant des assurances,

et après étude de votre dossier si votre cas d'annulation est prévu dans les clauses du contrat d'assurance et si votre facture est soldée dans son intégralité.

Annulation par Un Œil sur la Nature :

Un Œil sur la Nature se réserve le droit d'annuler un séjour en cas d'insuffisance de participants (nombre minimum précisé dans la fiche technique) ou par suite de conditions particulières qui risqueraient de compromettre le bon déroulement du séjour (conditions météo exceptionnellement défavorables, raisons liées au maintien de la sécurité des voyageurs ou à l'injonction d'une autorité administrative, etc.).

En cas d'insuffisance de participants, ceux-ci seront prévenus dans un délai minimum de :

- 20 jours avant le début du séjour dans le cas de séjours dont la durée dépasse 6 jours
- 7 jours avant le début du séjour dans le cas de séjours dont la durée est de 2 à 6 jours

Si l'ensemble des participants l'accepte, le séjour pourra être maintenu moyennant un supplément de prix calculé par Un Œil sur la Nature en fonction du nombre de participants. Dans le cas contraire, vous serez remboursé intégralement, sans autres indemnités.

Le remboursement s'effectue par virement, selon les modalités que vous avez choisies. En cas de remboursement par chèque, il vous sera envoyé par courrier avec accusé de réception à l'adresse renseignée dans votre fiche d'inscription.

Les frais extérieurs au voyage souscrit chez Un Œil sur la Nature et engagés par le client tels que les frais de transport jusqu'au lieu de départ du voyage, les frais d'hébergement avant ou après le séjour, les frais de retour au domicile, les frais d'obtention des visas, les frais de vaccination ne pourront faire l'objet d'aucun remboursement.

Assurances

Conformément à la réglementation de notre profession, Un Œil sur la Nature est assuré en Responsabilité Civile Professionnelle. Cependant, **chaque participant doit être titulaire d'une responsabilité civile individuelle.**

Par ailleurs, Un Œil sur la Nature vous propose **trois formules d'assurance** pour garantir votre séjour. Nous vous invitons à vérifier que vous ne bénéficiez pas par ailleurs de ces garanties. Les conditions générales et particulières de ces assurances ainsi que le document d'information produit correspondant sont consultables sur le site www.unoeilsurlanature.com dans nos [conditions de vente](#) ou sur demande. Nous vous invitons à les lire attentivement. L'assurance proposée doit être souscrite au moment de l'inscription. Dans les assurances proposées, la prime d'assurance, les frais engagés extérieurs au séjour (les titres de transport, les frais de visa, etc.) ne sont remboursables ni par Un Œil sur la Nature ni par l'assureur.

Nos trois formules au choix :

- Formule Assistance rapatriement, Responsabilité civile, Extension épidémies (2,5 % du montant du séjour).
- Formule Annulation, Bagages, Extension épidémies (4 % du montant du séjour).
- Formule Multirisques avec extension épidémies (4,5 % du montant du séjour).

- *Formule Assistance rapatriement, Responsabilité civile, Extension épidémies (2,5 % du montant du séjour).*

Les évènements garantis par notre contrat souscrit pour vous auprès de Mutuaide Assistance sont :

Assistance rapatriement :

- les frais de recherche et secours jusqu'à un plafond de 10 000 €,
- le rapatriement ou transport sanitaire si vous êtes blessé ou malade pendant le séjour,
- les frais médicaux complémentaires à l'étranger,
- l'assistance en cas de décès,
- l'assistance juridique à l'étranger.

Responsabilité civile – vie privée à l'étranger :

- Dommages corporels, matériels et immatériels,
- Défense de vos intérêts : défense pénale et recours suite à accident,
- Action amiable ou judiciaire en cas de litige.

Extension épidémie - pandémie :

- Téléconsultation avant le départ,
- Rapatriement médical,
- Frais médicaux hors du pays de résidence suite à maladie,
- Frais hôteliers suite à mise en quarantaine,
- Retour impossible suite à annulation de vol.

- *Formule Annulation, Bagages, Extension épidémies (4 % du montant du séjour).*

Cette assurance comprend le remboursement des sommes engagées en cas d'annulation pour les causes suivantes :

- L'annulation pour motif médical : maladie grave, accident corporel grave ou décès de vous-même, un membre de votre famille...,
- L'annulation pour causes dénommées :
 - Dommages graves ou vols dans locaux privés ou professionnels, dommages au véhicule avant le départ, ..., une franchise de 30 € par personne est déduite par l'assureur.
 - La mutation professionnelle, la suppression et la modification des dates de congés payés du fait de l'employeur, le vol des papiers d'identité dans les 4 jours avant le départ, ... (franchise de 100 € par personne).
- L'annulation toutes causes justifiées (franchise de 10 % du montant des frais d'annulation avec un minimum de 50 € par personne et 150 € par dossier).

Garantie bagages : couvre vos bagages et objets précieux (y compris votre matériel photo à hauteur de 50% du capital) contre le vol, la destruction totale ou partielle, la perte pendant l'acheminement par une entreprise de transport. Franchise de 30€ par personne.

Garantie épidémie :

- Annulation pour maladie grave (y compris suite à épidémie ou pandémie), accident corporel grave ou décès, y compris les suites, séquelles, complications ou aggravation d'une maladie ou d'un accident, constatés avant la souscription de votre voyage,

- Annulation pour refus d'embarquement suite à prise de température par les autorités sanitaires du pays de départ ou la compagnie de transport avec laquelle vous voyagez,
- Annulation en cas d'absence de vaccination
- *Formule Multirisques avec extension épidémies (4,5 % du montant du séjour).* Intègre les garanties suivantes :
 - Garantie annulation toutes causes justifiées,
 - Garantie Bagages,
 - Retard de transport (maximum de 50 à 100€ par personne),
 - Garantie interruption de séjour et d'activité : interruption de séjour suite à rapatriement médical (plafond 30 000€); interruption d'activité en cas de maladie sur place ne nécessitant pas de rapatriement (100€/jour, max de 3 jours),
 - Garantie assistance rapatriement,
 - Responsabilité civile – vie privée à l'étranger,
 - Extension épidémies et pandémies.

Pour les séjours à l'étranger, les participants possédant une assistance rapatriement personnelle devront nous fournir une attestation de leur assurance. Il est notamment important de vérifier que votre destination ne fait pas partie des pays exclus. Vérifiez notamment que vous possédez une garantie « frais de recherche et secours » avec un plafond suffisamment élevé. En particulier, les assurances des cartes bancaires couvrent l'assistance-rapatriement, mais les assurances des cartes bancaires de base (et certaines cartes bancaires haut de gamme) ne possèdent pas de garantie « frais de recherche et secours ».

La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du séjour.

Important : En cas de non-souscription à l'une des assurances citées ci-dessus, nous vous demanderons de nous communiquer avant le départ les coordonnées précises de votre assurance personnelle avec numéro de police, nom de l'assureur et numéro de téléphone d'assistance ainsi qu'une personne de contact. En cas de sinistre, nous pourrions ainsi contribuer à mettre en jeu vos garanties d'assurances si vous n'êtes pas en mesure de le faire vous-même.

Nous déclinons toute responsabilité en cas de difficulté avec votre assureur si ces prestations ne couvrent pas les conditions ou les activités du voyage. Si des frais supplémentaires sont exposés de ce fait pour votre retour, nous nous réservons le droit de vous les facturer.



LES VOYAGES PHOTO POUR VOIR AUTREMENT

2243 route du pré – 73340 – Aillon le Vieux

SARL au capital de 12 000€ – 920 589 124 RCS Chambéry

Siret 9205891240004 – TVA FR68920589124

Immatriculation tourisme IM073220007

RCP Hiscox SA, 38 av de l'Opéra, 75002 Paris

Garantie Groupama 8-10 rue d'Astorg, 75008 Paris

contact@unoeilsurlanature.com – www.unoeilsurlanature.com

FT version 17/02/2023